



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 38220003

Ancien N° régional : 38860009,38860002,38860008

Vallée de la Valette

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 392,12 ha

Isère BESSE, CLAVANS-EN-HAUT-OISANS

Savoie SAINT-JEAN-D'ARVES, SAINT-SORLIN-D'ARVES

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistant

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 14

Description et intérêt du site

La région du Haut Oisans, au cœur des Grandes Alpes dauphinoises, s'articule autour de la partie haute de la vallée de la Romanche et de ses deux affluents principaux : le Ferrand et le Vénéon. Etablie dans la partie sud-est du département de l'Isère, la vallée de la Romanche s'insère profondément à l'intérieur du massif alpin, prenant sa source sur la partie orientale du Massif de la Meije. C'est une ambiance fortement minérale de haute montagne glaciaire et rocheuse qui prédomine ici. Protégé par des reliefs importants de hautes crêtes, le Haut Oisans est soumis à un climat de type montagnard continental intra-alpin. Le climat est sévère avec des hivers froids et rigoureux et un été relativement sec et chaud. La belle saison est relativement courte avec des saisons intermédiaires peu marquées : le printemps est bref et brutal et l'automne cède rapidement la place à l'hiver. Le présent site comprend la haute vallée de la Valette et ses versants adjacents. Le ruisseau de la Valette constitue le principal affluent du Torrent du Ferrand qui draine le versant est du massif des Grandes Rousses. Au sud, il est bordé par une crête rocheuse et rocailleuse : la Crête des Sauvages. Le substrat géologique est principalement constitué de terrains calcaires et marno-calcaires du Lias, roches plus particulièrement tendres et facilement travaillées par l'érosion. Localement le fond de la vallée est tapissé de formations morainiques d'origine glaciaire. En revanche, l'extrémité ouest du site qui s'appuie contre le Massif de l'Etendard est constitué de conglomérats et grès du Houiller. Les principaux milieux naturels associent une mosaïque complexe de pelouses alpines calcicoles ou acidiphiles, de formations herbacées rases de combes à neige de saules nains (Saule herbacé, Saule réticulé, Saule à feuilles tronquées), de landes subalpines d'éricacées et de landes froides d'altitude, associées à des rocaillies et formations pionnières des éboulis et escarpements rocheux. Ce panorama serait incomplet sans mentionner l'importante diversité des milieux humides présents sur le site : sources, ruisselets et " bas-marais " (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) d'altitude. Les milieux les plus remarquables sont sans conteste des bas-marais cryophiles (traduisant des conditions de grand froid) d'altitude, des bords de sources et suintements à Laîche des frimas et des bas-marais pionniers artico-alpins à Laîche bicolore. Ces derniers présentent un très grand intérêt naturaliste et occupent des surfaces ponctuelles en bordure de petits ruisseaux. Rares dans les Alpes, ils représentent une relique des grandes glaciations quaternaires. Ces dernières ont permis à la flore arctique d'entamer une longue migration vers le sud et de coloniser alors l'Europe moyenne puis ensuite de reculer au nord et à l'intérieur des grands massifs alpins lors du réchauffement climatique. Les éboulis calcaires fins constituent eux aussi des milieux naturels remarquables, en raison de leur diversité botanique exceptionnelle. Parmi les plantes de grand intérêt, l'on remarque ici la présence de trois espèces d'Androsace (Androsace alpine, Androsace de Suisse et Androsace pubescente). Ces trois espèces font partie des plantes en coussinets, adaptées aux rigueurs climatiques des hautes altitudes. Les autres espèces remarquables comprennent notamment la Campanule du Mont Cenis et la Saussurée couchée ou encore la Saxifrage à deux fleurs, plante typique des éboulis calcaires d'altitude. Outre la Laîche bicolore, les zones humides hébergent également le Jonc à trois glumes, espèce artico-alpine peu fréquente. La faune comprend plusieurs espèces représentatives des grands massifs alpins telles que le Lièvre variable (espèce remarquable en régression, relique de l'époque glaciaire qui a sévi dans les Alpes, et qui fréquente des milieux assez variés d'alpage d'éboulis en altitude), le Lagopède alpin (gallinacé d'origine arctique, également relique de l'époque glaciaire dans les Alpes, qui recherche les reliefs de croupes et de crêtes fréquemment déneigées et balayées par les vents), la Niverolle des neiges, le Chocard à bec jaune et le Crave à bec rouge. Le site fait également partie du territoire de chasse de l'Aigle royal dont plusieurs couples sont établis en Haut Oisans.

Milieux naturels

54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.3	PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES

Faune vertébrée

Oiseaux	
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>

Flore

Androsace des Alpes	<i>Androsace alpina (L.) Lam.</i>
Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica (L.) All.</i>
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens DC.</i>
Génépi noir	<i>Artemisia genipi</i>
Campanule du Mont Cenis	<i>Campanula cenisia L.</i>
Laîche bicolore	<i>Carex bicolor All.</i>
Jonc à trois glumes	<i>Juncus triglumis L.</i>
Saxifrage à deux fleurs	<i>Saxifraga biflora All.</i>

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

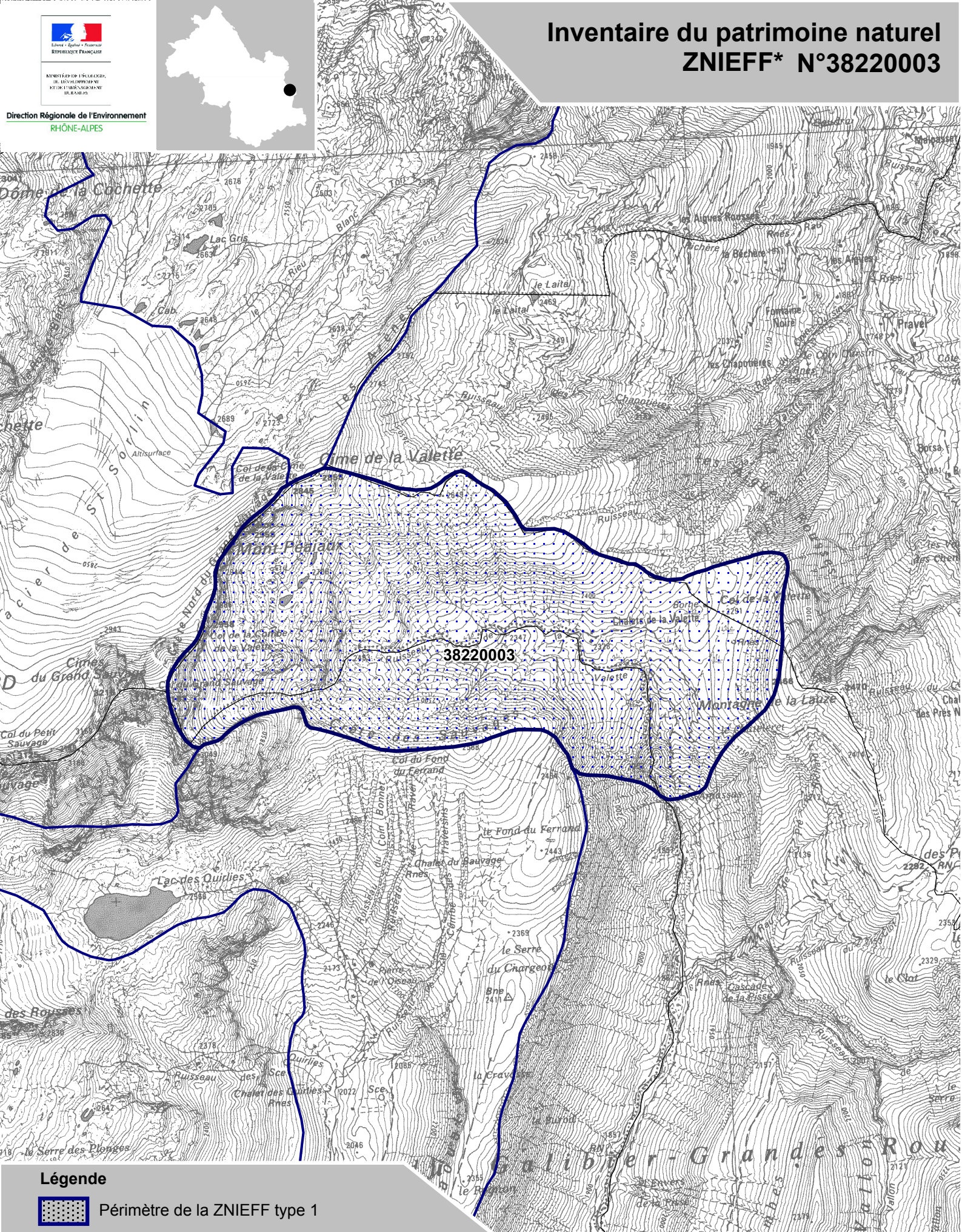


Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS
ET DES TRAVAUX PUBLICS

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°38220003



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)